

25<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

25<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TELEPHONE 341 COMPTES POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page	2 fr. 75
2 <sup>e</sup> page	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

Il importe que le gouvernement se hâte. Les meilleures mesures perdent leur efficacité si elles ne sont pas appliquées à temps. — Grands travaux et chômage en Allemagne. — Une étonnante contradiction.

La déclaration ministérielle du nouveau gouvernement commence par la phrase suivante, que la Chambre souligna d'un silence profond et particulièrement éloquent puisqu'il exprimait la résignation des uns, l'hostilité des autres et le mécontentement de tous : « C'est pour lutter contre la spéculation et pour défendre le franc que notre gouvernement s'est constitué ».

Cela sonnait comme la charge ! Lu par M. Pierre Laval à la Chambre et par M. Léon Bérard au Sénat, cet appel a retenti au Parlement le 7 juin dernier. Nous sommes le 18... Depuis onze jours, on a entendu les mots et l'on attend les actes ! Le public commence à éprouver un peu de désappointement à ne pas voir venir les choses extraordinaires qu'on lui a promises !

Car, on les lui a promises. Il ne faut pas dire le contraire. Le seul fait de réclamer les pleins pouvoirs est un engagement. L'engagement, nous ne pas de réaliser des prodiges, mais au moins de les tenter. M. Pierre Laval avait été vivement félicité de la vitesse avec laquelle il constituait son équipe ministérielle. Tout le monde espère qu'il n'aura pas pris un si bel élan pour rester en place et qu'il ne recommencera pas l'erreur fatale commise l'année dernière par M. Gaston Doumergue.

Nous comprenons qu'il est nécessaire de coordonner les mesures à prendre suivant un plan harmonieux de réorganisation générale sérieusement établi et bâti avec exactitude et précision. Cela est nécessaire. Mais il ne l'est pas moins de donner au pays cette impression de rapidité et de résolution sans laquelle on ne produira pas ce fameux « choc psychologique » qui sera le meilleur atout du gouvernement.

Bref, nous voulons simplement dire ceci que pour un homme d'Etat il n'y a pas de plus grande habileté que de saisir l'occasion et de plus grave faute que de laisser passer l'heure.

Après sa réunion de samedi, le gouvernement a publié un communiqué sur la délibération qu'il venait d'avoir. Il est conçu en termes généraux qui confirment exactement ceux de sa déclaration primitive. Il reste donc dans la même voie ; il n'a changé ni d'avis ni de direction et nous ne pouvons que nous en féliciter. Qu'il ne donne pas de précisions sur les projets en préparation, nous le comprenons parfaitement. Il ne peut fournir de détails avant de les avoir fixés.

En matière aussi délicate, il est imprudent d'improviser. Rien de plus déplorable que des mesures mal étudiées et mal ajustées, sur lesquelles il faut ensuite revenir. La précipitation désordonnée est une mauvaise chose.

Mais la lenteur aussi. La situation exige une action rapide et bien calculée. On peut aller vite et bien. C'est ce que nous demandons : qu'on se dépêche !

Tandis qu'on parle encore chez nous de la nécessité des « grands travaux » nous remarquons qu'en Allemagne ils sont sur le point d'y renoncer.

Le docteur Schacht, qui est là-bas une espèce de dictateur économique, dénonce les dangers que ces entreprises font courir à l'économie. La manière dont ils sont « financés » en fait un danger public et hâte l'heure, inévitable, de la faillite générale. On crée pour les alimenter une espèce de « papier d'Etat » qui n'a aucune contre-partie réelle et qui remplit le portefeuille des établissements de crédit, sans qu'on sache comment il pourra être jamais réescompté ou simplement consolidé. Ce ne sont que chiffons de papier... On s'est donc trouvé dans l'obligation d'arrêter tous ces « grands travaux » et pour empêcher l'ac-

croissement formidable et subit du chômage, on a eu recours à cette solution d'encaserner la population que l'abandon des programmes de construction laissait sans emploi.

Ainsi, en Allemagne, ces vastes entreprises sans utilité et sans rendement ont abouti à une surmilitarisation qui, pour quelque temps du moins, consolide et garantit le régime national-socialiste.

Il y a là une leçon qu'il nous faut méditer.

Il est intéressant de constater que l'emprunt intérieur 7 0/0 qui a pour but l'exécution du second plan quinquennal lancé le 5 mai par le gouvernement soviétique a été converti et au-delà en moins d'un mois. Le total souscrit s'élève à 3.603.295.000 roubles. Il n'avait été demandé que 3 milliards et demi de roubles.

Le Capital, auquel nous empruntons ces renseignements, rappelle que le gouvernement des Soviets avait émis précédemment huit autres emprunts intérieurs pour un total de 12 milliards et demi de roubles.

Comment ne pas remarquer ce qu'ont de surprenant de tels résultats pour un pays où, assure-t-on, le capital a été supprimé ? Comment le gouvernement des Soviets peut-il concilier ses doctrines collectivistes avec ce fait qu'empruntant de telles sommes à ses nationaux il s'oblige à leur verser des intérêts, c'est-à-dire à en faire des rentiers ?

En disant cela nous n'avons envie ni de railler, ni de contredire. Nous voudrions simplement comprendre !

Emile LAPORTE.

### UN PETIT MOT D'ECRIT

## Le don de l'éloquence

A l'occasion du dernier grand discours prononcé devant le Reichstag allemand par le chancelier Hitler, on se rappelle à juste titre que le Führer était un très grand orateur. La même constatation a été faite, bien souvent, pour M. Mussolini. Il est incontestable que ces deux meneurs d'hommes ont le don de passionner leur auditoire. Tous ceux qui les ont entendus ont éprouvé l'ardente attention des femmes, des hommes, jeunes ou vieux, des soldats, le pouvoir prestigieux des mots employés, les inflexions étonnantes de la voix et les gestes qui semblaient porter en avant la foule enthousiaste. Devant ce pouvoir incomparable, on pense au paradoxe de Napoléon I<sup>er</sup> s'écriant un jour : « Ces hommes sont des dangers publics qui peuvent convaincre tout un peuple avec de pauvres mots. On devrait les fusiller ! »

Sans aller plus loin, il faut reconnaître que l'éloquence est un don redoutable, car on peut en user pour le mal autant que pour le bien. Le verbe grise comme l'alcool, c'est un fait reconnu, et une foule surexcitée par un orateur n'a plus conscience ni de la vérité, ni de ses propres intérêts.

Hélas ! Les « dompteurs de masses » comme disait Berruyer, sont rares. Car, contrairement à ce qu'on peut croire, on nait orateur, on ne le devient pas. Les journaux nous ont bien raconté qu'Hitler s'était entraîné à la harangue publique pendant de longues années, avant la prise du pouvoir par les nazis, en déclamant les prescriptions du manuel militaire allemand, seul ouvrage en sa possession. Mais nous pouvons hardiment rectifier en disant que le futur Führer devait s'exercer plutôt à affronter ses auditoires, à répondre à des interventions possibles, à assurer le son de la voix. Le reste était acquis. C'est d'ailleurs une histoire analogue à celle du grand orateur grec Démosthène, dont on nous disait que pour vaincre un bégaiement insurmontable, il s'emplantait la bouche de cailloux et arpentait le rivage de la mer en hurlant des poèmes anciens. Hélas ! à présent qu'en réalité Démosthène, très timide, s'entraînait à ne pas se laisser démonter par les interruptions et les apostrophes qui accablaient les avocats et les hommes politiques d'alors.

L'éloquence, du reste, est variable : celle de Clemenceau, directe et rude, n'avait rien de commun avec celle, enveloppante et souple, de Briand, ni avec celle, fougueuse et violente, de Hitler et de Mussolini. Mais le fait est que les uns comme les autres étaient marqués par le destin pour être des entraîneurs d'hommes.

Daniel BRICE.

## Informations

### Election législative

Voici le résultat de l'élection législative pour l'arrondissement de Pontainebleau :  
Inscrits, 26.039 ; votants, 18.866.  
Ont obtenu : MM. Baudry, maire de Montereau, républicain indépendant, 4.751 voix ; Allehaut, radical socialiste, 3.727 ; Silva, Fédération républicaine, 3.517 ; Chazal, 2.387 ; Métier, agraire, 2.320 ; Deu-Saint-Gilles, socialiste S.F.I.O., 1.751 voix.  
Il y a ballottage.

### Les réclamations aux P.-T.-T.

Au cours de la première quinzaine de juin, le service central des réclamations que M. Georges Mandel a institué au ministère des P.T.T., a reçu 1.271 réclamations (soit 205 de moins que pendant la deuxième quinzaine de mai).

Sur ces réclamations, 732 ont concerné le service postal, 373 le service téléphonique, 79 le service télégraphique et 87 le service de la radiodiffusion.

Il y en a 125 qui ont reçu satisfaction immédiate, 959 qui ont pu être traitées dans les quarante-huit heures ; seules, 187 ont fait l'objet de réponses d'attente.

Mais à la suite de ces réclamations, M. Mandel a dû prendre 121 sanctions, allant de la simple recommandation jusqu'à l'exclusion temporaire de fonctions.

### Les négociations commerciales franco-espagnoles

La délégation économique espagnole, chargée de reprendre avec les représentants du gouvernement français les négociations interrompues à la suite de la dénonciation, par le gouvernement de Madrid, de la convention commerciale qui vient à expiration le 30 juin, est attendue à Paris vers le milieu de la semaine prochaine.

M. Bonneton-Craponne, directeur des accords commerciaux, devant être à ce moment en Allemagne, les conversations seront conduites, du côté français, par M. Sougniac, sous-directeur du même département.

### Convention aérienne italo-française

Le Conseil des ministres de samedi matin a approuvé le projet de loi portant approbation de la convention aérienne italo-française de Rome, le 13 mai dernier.

### Une harangue de M. Mussolini

Parlant au Colisée à 7.000 anciens grenadiers actuellement rassemblés à Rome, le Duce a dit que ce n'est pas le cas de faire un long discours pour les trois raisons suivantes :

1. Parce que ce n'est pas maintenant la saison la plus propice, surtout « lorsque les décisions qui engagent la nation sont en exécution » ;
2. Parce que lorsque l'on est au pied du Palatin, entre le Colisée et l'Arc de Constantin, le langage le plus éloquent est exprimé par les pierres ;
3. Parce que son auditoire était composé de soldats valeureux et que les soldats préfèrent les actes aux paroles.

Le Duce a poursuivi en exaltant la transformation profonde opérée par le fascisme dans la vie du pays et après avoir exprimé sa certitude que les grenadiers seront toujours prêts à s'acquitter de leur tâche, il a terminé en ordonnant le salut au roi.

### Les finances italiennes

La Gazette officielle publie un décret autorisant le ministre des Finances à retirer de la circulation les monnaies d'argent actuelles et à émettre des billets de banque.

Les monnaies d'argent retirées constitueront la couverture des billets. Les personnes qui conserveront ces monnaies seront passibles d'amendes variant de 100 à 2.000 lires.

### Nouveau conflit entre Dantzig et la Pologne

Un conflit s'est élevé entre la ville libre de Dantzig et le gouvernement polonais, à propos de l'application du nouveau régime des devises à Dantzig.

Le Sénat de la ville libre a protesté auprès du commissaire général polonais contre le transfert de zlotys en Pologne, par les bureaux de postes polonais de Dantzig.

Le gouvernement polonais a répondu par un refus.

### Chine et Japon

Malgré la réserve observée par les autorités nippones, on a pu se rendre compte que la concentration des troupes continue avec la plus grande activité autour de Chan-Hai-Kouan.

M. Jouang Fou, président de la commission politique du Nord, arrivé de Shanghai, a conféré avec M. Ouang Tching Ouei, le général Ho Ying Ching, président de la commission militaire du Nord, et diverses personnalités sur la situation dans le nord de la Chine.

Ils auraient décidé à l'unanimité de prendre des mesures propres à résoudre pacifiquement les problèmes sino-japonais dans le Nord.

### En Russie

La « National Zeitung » d'Essen, organe à la dévotion du général Goring, signale que les Soviets travaillent fébrilement à leur réarmement naval.

### La question des dettes

Toutes les nations débitrices des Etats-Unis au titre des dettes de guerre, à l'exception de la Finlande, ont actuellement informé Washington qu'elles étaient encore dans l'incapacité de payer l'échéance du 15 juin, mais qu'elles étaient disposées à rechercher, dès que possible, un règlement acceptable pour les deux parties.

Le gouvernement des Etats-Unis a répondu qu'il accueillerait volontiers et recommanderait à l'examen bienveillant du Congrès toutes les suggestions des débiteurs.

### EN PEU DE MOTS...

— Dimanche matin, M. Reste, gouverneur général de l'Afrique Equatoriale, a présidé la cérémonie d'inauguration de la Foire de Bordeaux.

— L'Express qui quitte Londres à 22 h. 50 a été heurté dimanche à la station de Welwyn-Garden par le train-poste, marchant à 70 miles à l'heure. Il y a 56 morts et plus de 100 blessés.

— Le peintre Sabatte, originaire d'Alguillon (Lot-et-Garonne), a été élu membre de l'Académie des Beaux-Arts.

— La police de Belgique a arrêté un nommé Nicolas Ivanica qui, en 1929, réussit à vendre à un Consortium étranger un chemin de fer, propriété du gouvernement yougoslave.

— La Banque catalane hypothécaire de Barcelone a fermé ses guichets. Le passif serait de 34 millions de pesetas.

— M. Pelletant, maire de Somport (Dordogne), radical socialiste a été élu, dimanche, conseiller d'arrondissement du canton de Sigoulès.

## NOS ÉCHOS

### Le soleil est en éruption.

Il paraît que tout va mal... sur le soleil. Et c'est pourquoi tout va mal sous le soleil. Une énorme tache solaire a été observée par les astronomes ; elle serait l'indice d'une énorme éruption ; elle présente déjà plus du cinquième de la plus grande tache solaire connue, celle de 1893.

Et qu'on ne croie pas qu'il s'agisse là d'un désastre trop lointain pour que nous le prenions à cœur. Beaucoup de gens attribuent très sérieusement les guerres, les pestes, les vagues de chaleur ou de froid, l'émergence, les crimes passionnels à l'effet des perturbations solaires.

D'ailleurs, la planète Mars se couvre de glace, et qui sait si ce n'est pas là le sort qui nous attend ?

### Vérité.

On nous contait l'autre jour ce mot courageux :

« Un journaliste politique, directeur d'un journal à gauche, revenait de Varsovie et Moscou, avec M. Pierre Laval. Accueilli par ses collaborateurs avec une curiosité que l'on devine, il ne fit pas mystère des inquiétudes que lui donnait l'attitude actuelle de la Pologne :

— Vous ne pouvez dire tout cela qu'avec beaucoup de précautions, lui disait un ami.

Et lui :  
— Pourquoi ? La vérité est une médecine dangereuse, mais à l'inverse de certains toxiques, elle n'empoisonne qu'à petites doses !

### Abri.

On pouvait lire, il y a quelques jours, dans la rubrique des Petites Annonces d'un grand journal du soir, cette offre alléchante :

« Grand confort moderne, 5 minutes de la porte Maillot... »

Et, après la désignation des attraits du local ainsi proposé, cette simple petite note :

« Abri de bombardement. »

Voilà un propriétaire qui prévoit tout, même le pire !

### Margot.

Dans un angle discret de ce petit café montmartrois, un couple. En bataille. Longs reproches. Protestations. Menaces. Pleurs. Et finalement :

— Ah ! tu me reproches d'avoir un amant quand ce n'est pas vrai ! dit-elle toutes griffes dehors. Eh bien ! mon petit, je vais en prendre un de plus !

Que Courteline n'était-il là !

### Les femmes...

Mme B., antiféministe ardente et écrivain de plus beau talent, offrait récemment à un ami un livre de Mme Marie Gasquet : « Ce que les femmes disent des femmes ». L'ami eut un sourire :

— L'intéressant serait de savoir « Ce que les femmes pensent des femmes » — et à la rigueur des hommes.

### AU FIL DES JOURS...

## AUX RIVES DE LA DORDOGNE ET A MARTEL

Une nouvelle fois, un temps splendide a favorisé, le 13 juin — jour faste malgré son quinquagésime — l'excursion annuelle de la Société des Etudes du Lot. Et si les membres de l'enseignement, — retenus par des obligations dont le choix d'un jeudi ne réussissait pas cette année à les dégager — ne pouvaient occuper leurs nombreuses places dans la caravane, les autres fidèles de nos randonnées répondaient mieux que jamais à l'appel de M. Jean Calmon, organisateur émérite.

A sept heures, autocars et voitures de tourisme quittent la Place d'Armes et égrenent leur long chapelet sur les sinuosités de la route de Paris. Nous admirons, en passant, des plateaux de Saint-Henri le rude et harmonieux moutonnement des pechs cadurciens. Vers Saint-Pierre-Lafeuille, les tours admirablement éclairées de Roussillon jaillissent du sol, s'y replongent, surgissent encore, jouant avec nous à cache-cache, au gré des plissements qui nous séparent. Pélaçou, Le Pouzat nous procurent les autres jeux des montées et des descentes en série. Aux moulins de Lamotte-Cassel, changement de direction à droite. Labastide-Murat, son parc aux denses frondaisons, les façades claires de son château, ses rues que l'appel des champs fait désertes. Gondou dépassé, c'est l'arrêt obligatoire du bout de la côte de Larcher devant l'immense panorama de la Braunhie grise et verte. Cette succession de landes, de chênaies, de murs à pierres sèches, nous la traversons dans l'exquise odeur de foin coupé émanée du creux des combes invisibles.

Après Gramat, nous allons de multiples fois quitter le Causse sec pour le gras Limargue et réciproquement. Dans sa fraîche retraite, Rignac lèzarde au soleil. Alviçnac cache à demi sous ses ombrages les murs baroques et les blanches terrasses de ses hôtels. Miers éparille ses métraires fauves dans la forêt dispersée de ses grands noyers. Dans la descente de Broche, la splendeur subite des vues qui s'offrent à nous sur les vallées de la Bave et de la Dordogne nous impose, en dépit des prohibitions du thème de la manœuvre, quelques minutes de halte.

A Carennac, bien entendu, l'interdiction ne joue plus. On visite. Et pas seuls ! Des amis de Brive et de Saint-Céré nous apportent un précieux renfort que nous ne perdons plus jusqu'au soir.

Un salut donné au buste de Fénélon, — rossignol de Carennac, autant que cygne de Cambrai, — nous allons contempler, sous l'érudite direction du desservant provisoire de la paroisse, le vieux prieuré clunisien que mille vandalismes et plus encore de négligences n'ont pu dépouiller de toutes ses richesses. Ce qu'il en reste : tympan du portail, clocher, nef de l'église, mise au tombeau comparable aux meilleures œuvres de Ligier-Richier, cloître bien maltraité mais déjà secouru et qui mérite de l'être davantage, tout cela suffit largement à conférer à Carennac un rang privilégié parmi les bourgs quercynois. Et puis, il y a la rivière, les îles, les cotteaux et surtout le château qui, passé en bonnes mains se consolide et, tranquille sur son lendemain, prodigue au passant les sourires ensoleillés de sa façade historique.

De Carennac à Tauriac, un saut bref mais ravissant par-dessus la Dordogne et à travers l'opulente plaine que surveille, visible de partout entre les arbres, l'attier Castelnaud.

Sous des airs de simplicité campagnarde, l'église de Tauriac cache des

vivaient ensemble depuis trois ans. Jean Lecœur n'aime plus Louise Durand. Louise Durand aime toujours Jean Lecœur. Une halle dans Lecœur. »

### Les poissons eux-mêmes.

Une carpe pêchée, l'autre semaine, à Fontainebleau, avait dans le ventre un louis d'or à l'effigie de Louis XVIII.

— Toujours cette détestable thésaurisation ! fit M. Rist, notre grand expert financier, quand il lut la nouvelle.

### Un beau fait divers.

Conté par Félix Fénéon, spécialiste des nouvelles brèves :

« Louise Durand et Jean Lecœur

attraits dignes d'attirer les peintres en quête de témoignages de la maîtrise de leurs lointains prédécesseurs. Les compartiments de ces rares plafonds furent ornés au xv<sup>e</sup> siècle de fresques d'une variété, d'un coloris et d'un mouvement admirables. Au point de vue de la décoration murale, Tauriac complète originalement le trésor d'art quercynois dont Cahors, Rampoux et Rocamadour sont les autres principaux dépositaires. C'est ce que M. Irague, président de notre Compagnie, exposa en une substantielle étude, sous le regard des *Sybilles*, de *Salomé* et de *Dieu le père* peu accoutumés à d'aussi pertinents éloges.

Entre Puybrun et Liourdres, nous franchissons la limite séparative du Haut-Quercy et du Bas-Limousin. Là, comme il convient, M. Soulié, président de la Société archéologique de la Corrèze et M. de Chalup, président du Syndicat d'Initiative de Brive-la-Gaillarde, prennent le commandement. Sous leur conduite, nous allons visiter Beaulieu, le bien-nommé, avec autant de fruit que d'agrément. Du porche majestueux au précieux trésor, M. Soulié nous explique et commente les fastes de l'abbatiale. Puis, à travers les rues bordées de pittoresques logis, nous allons voir, délicieusement entourée par la Dordogne, cette vénérable église des Périgents dont les aspects fournissent à tant de peintres leurs meilleurs sujets de paysages.

Par Biars, Bretenoux, Puybrun, Bétaillé, Vayrac, nous nous dirigeons maintenant vers Ponest. Parallèlement à la grande rivière, nous courons à travers la plaine bocagère où les blés, en épis ondulent sous les arbres frissonnants. Le Puy d'Issouud semble nous appeler. Nous le saluons en longeant ses falaises, un peu honteux de ne pouvoir cette fois lui rendre meilleur hommage. Autre salut admiratif au calvaire de Coppeyre dont je suis heureux d'avoir contribué à préserver le socle rocheux écorné de tout nouvel outrage. Et bientôt nous voici à Martel. La ville au sept tours s'est mise en frais de coquetterie courtoise. Du large boulevard circulaire aux plus discrètes petites rues, tout est net et fleuri, avenant et soigné. Des banderoles nous souhaitent une bienvenue écrite et que cent bienvenues verbales développent quand nous mettons pied à terre. Nous devons ce bienfait à tous ceux qui vont suivre à M. Henri Ramet, premier magistrat de la cité après avoir été le premier magistrat de toute notre région. En un tournemain, ce maire éminent a fait le trust des bonnes volontés avec celui des suffrages. Toutes les notabilités locales l'entourent. Et de nombreuses personnalités des environs grossissent ce beau rassemblement martelais. Ainsi magnifiquement encadrés, nous gagnons le lieu du banquet.

Ce repas va nous offrir, trois heures durant, un quadruple régal de cuisine, de musique, de poésie et d'éloquence. Il est servi sous la halle, dont Martel est fière à juste titre. Accrochés aux antiques piliers de pierre, des tentures font de ce vaisseau de plein air une vaste salle close. Quatre tables portent les couverts fleuris des cent vingt convives qui s'installent joyeusement autour d'eux. Des fleurs encore à profusion et de longues guirlandes égayaient de leurs étoiles et de leurs festons l'austérité de la haute charpente qui entrecroise sur nos têtes ses poutres et poutrelles de cœur de chêne caussenard.

Eug. GRANGÉ.

### Lire la suite en deuxième page

### T.S.F.-auto !

Le grand constructeur E. Voisin goûte peu la nouvelle mode qui consiste à placer des postes de T.S.F. dans toutes les autos :

— Dire, confiait-il, l'autre jour, à un de ses collaborateurs, dire que pendant si longtemps nous nous sommes ingéniés à chercher l'auto silencieuse !

### Un beau fait divers.

Conté par Félix Fénéon, spécialiste des nouvelles brèves :

« Louise Durand et Jean Lecœur

LE LISEUR,

# Chronique du Lot

AUX RIVES DE LA DORDOGNE ET A MARTEL

Suite de l'article de 1<sup>re</sup> page

La chère, vous le pensez bien, fut délicate autant qu'abondante. Six plats comme au bon vieux temps et préparés suivant les recettes anciennes. La truffe noire, gloire de Martel, ne faussa compagnie qu'aux petits pois de Creysse et aux asperges de Bétaille. Quant au dessert, il réalisa le miracle de ne le céder en rien aux plats de résistance. Le Champagne ayant succédé au vieux Cahors, les langues se délièrent. J'en tends celles qui s'adressaient à tout le monde. Les autres naturellement n'avaient connu d'autre répit que celui de laisser un excellent orchestre leur donner par moments réplique isolée en place d'accompagnement. Donc, avant de vider leurs coupes en l'honneur de Martel, du Quercy, de Cahors, de Brive, de la Société des Etudes, cinq orateurs: MM. Ramet, Lavayssié, de Lestang, Soulié et Irague se firent entendre, plus ou moins longuement, toujours avec bonheur. Pareillement applaudis et félicités, trois poètes leur succédèrent: MM. Lambat, Montel et Teulière. Et je dus, cédant à d'aimables mises en demeure, dire à haute voix, les raisons de mon attachement au pays martelais et à sa capitale, la gratitude que nous gardons de la réception somptueuse dont la Municipalité et la population de cette fière et souriante ville honorent notre passage.

Et puis, guidés par M. Lavayssié, président du Syndicat d'Initiative, et par M. le chanoine Serrurier-Dubois, curé-doyen, nous allons, de rue en rue, de place en place, voir les curieux logis du Moyen Age et de la Renaissance, la vaste et belle église Saint-Maur, la Raymondie, cet hôtel de ville-château, unique en Quercy par son ampleur et sa décoration, enfin l'intéressant petit musée voué à la conservation des reliques du passé de la contrée.

Il fallait partir, Mme et M. Ramet nous offrirent, en leur ravissante Maison Grise, sous la forme d'un vin d'honneur, un premier coup de l'étrier. Non moins charmant fut le second que, vingt minutes plus tard, nous accorderent Mme et M. Fage, sur les terrasses aux vues prestigieuses du château de Montvalent.

On se sépara à regret. Et, d'une traite, par Rocamadour, Couzou, Peyrebrune et Pont-de-Rode, nous regagnâmes Cahors que nous atteignîmes un peu après 21 heures. De cette tournée aux rives enchanteresses de la Dordogne et dans Martel la généreuse, mes compagnons et moi ne perdrons point le souvenir. A tous ceux qui s'employèrent à la rendre ainsi inoubliable, chacun de nous doit un grand merci. Un merci spécial revient à l'habile, au diligent, au parfait préparateur et réalisateur de nos excursions, M. Jean Calmon. Ses réussites précédentes paraissent insurpassables. Il vient pourtant — si j'ose employer un terme encore inusité en langage académique, — de surclasser lui-même!

Eug. GRANGÉ.

Un poète ne se fit point entendre au banquet de Martel. Il y assistait pourtant. Au départ de Cahors, M. Landès avait distribué à ses camarades de route le recueil de poèmes qu'il vient de publier et qui s'intitule « Rimes marteloises ». Au point de vue de la technique, le qualificatif ne saurait être remis par le lecteur. Les vers sont non seulement corrects mais bien rythmés et pleins de verve. Verve un peu rude; il le faut puisque M. Landès s'exerce à la satire. Un archer au carquois toujours plein ne doit point craindre de gaspiller ses traits. Souvent des flèches que l'on croit perdues ne furent pas tirées en vain!

## LA PETITE MEUNERIE DU LOT

On nous communique: Le Syndicat de la petite Meunerie au Lot, réuni à Cahors le 9 juin 1935, sous la présidence de M. Raymond Cayla, président,

après l'avoir entendu dans son compte rendu de la réunion du 18 avril 1935 à Aurillac et dans celui du Congrès de la Petite et Moyenne Meunerie tenue le 22 mai, à Paris,

tient d'abord à le féliciter pour son action énergique, intelligente et dévouée; se réjouit de l'avoir vu appeler à la Présidence de la Fédération des Petits Meuniers au Lot, Centre et du Midi, enfin organisée selon les vœux des Petits Meuniers au Lot,

le félicite de son intervention à la tribune du Congrès et auprès du Ministre en faveur des intérêts spéciaux et particuliers des Petits Meuniers au Lot;

profite de l'occasion pour remercier M. le Député René Besse qui, après avoir bien voulu appuyer les démarches du Président au Ministère, a participé, venant de Paris par voie des airs, à la réunion du 9 juin 1935;

exprime sa gratitude à M. Georges Delmas, ancien député du Lot, propriétaire d'un moulin, membre du Syndicat, pour les conseils éclairés qu'il lui prodigue avec une véritable compétence;

se dit plus que jamais résolu à intensifier la propagande, à grouper dans l'intérêt commun les petits meuniers au Lot et les cultivateurs récoltants.

Et, poursuivant sa lutte contre les tracasseries dont les uns et les autres sont l'objet, réclame d'être soumis à un régime de liberté.

## Démission

MM. Vernhet, maire et Bousquet, adjoint de la commune de Calvignac, ont adressé à M. le Préfet du Lot, leur démission.

## Les Combattants du Front à Saint-Céré

Le Congrès départemental des Anciens Combattants du Front s'est déroulé dimanche avec un grand éclat. Ils étaient plus de 2.000 rassemblés dans l'aimable et riante Saint-Céré qui s'était mise en frais pour accueillir ces bons serviteurs du pays. Venus des points les plus divers du département, ils sont arrivés, dès le matin, par toutes les routes, convergeant vers la coquette cité. Pendant plusieurs heures, autos particulières, autobus et autocars n'ont cessé d'amener les congressistes ardents à venir se reposer dans cette atmosphère de camaraderie et de cordialité si particulière aux réunions d'anciens combattants. Un service d'ordre parfaitement compris, aussi efficace que discret, canalise la circulation et groupe les voitures sur les points indiqués.

Vers dix heures, aux accents de l'excellente musique de Saint-Céré, les sections se rangent derrière les drapeaux dans une formation qui n'a rien de la mécanique raideur hitlérienne et un grand cortège part de la place Charles-Bourseul pour se rendre devant le monument aux morts où s'accomplit le pieux hommage rituel. Une magnifique gerbe est déposée, tandis que de cette foule d'anciens combattants, silencieux et fronts découverts, monte une pensée d'affection, de reconnaissance et de pitié vers ceux qui sont restés là-bas, dispersés sur l'immense front de bataille et dont le sacrifice a sauvé la patrie...

## LE CONGRÈS

Puis l'imposant défilé se reforme et l'on se rend à l'Ecole supérieure de garçons où se tient le Congrès départemental du Lot.

M. Pédelmas ouvre la séance et déclare que c'est dans une atmosphère orageuse que vont être discutées les questions intéressantes des anciens combattants.

M. Mespoulet, président de la Section de Saint-Céré, salue chaleureusement les congressistes.

M. Lauris, de Beaulieu, félicite les dirigeants de la Fédération du Lot pour leur propagande en faveur des anciens combattants.

M. Guérin, président de la Section de Cahors, annonce que le prochain Congrès national se tiendra l'année prochaine à Cahors et convie les auditeurs à se retrouver nombreux, en 1936, dans la cité cadurcienne.

## Télégramme au gouvernement

M. Sénac, de Cahors, donne lecture du télégramme suivant adressé au chef du Gouvernement:

« La Fédération départementale des Anciens Combattants du front, réunis en congrès à Saint-Céré, en présence de la situation financière, demande la suppression des pensions et des avantages qui en découlent, soins gratuits, voyages à tarif réduit, emplois réservés, etc., à tous les non titulaires de la carte du combattant, le retour à la loi du 27 juillet 1917 pour l'attribution du titre de pupille de la nation, la suppression de certains cumul abusifs résultant de la loi sur les emplois réservés, des mesures rigoureuses contre la fraude fiscale et les pillages de l'épargne, le maintien intégral de la retraite du combattant tant que les abus énoncés ci-dessus et signalés par la Fédération des A. C. du front depuis huit ans n'auront pas été impitoyablement réprimés. »

## Les vœux

Des vœux divers sont présentés, discutés et adoptés. Le premier réclame la révision des abus et des scandaleux marchés de guerre et d'après-guerre. Le second réitère les décisions précédentes tendant à la révision des pensions, la suppression immédiate des pensions concédées à tous les non-combattants. Le troisième demande la suppression des pensions aux veuves remariées ou vivant maritalement et celle des veuves dont le mari n'aurait pas été titulaire de la carte du combattant. Le quatrième proteste contre le maintien au titre des pupilles de la nation des enfants des pensionnés non combattants.

Touchant la carte des Anciens Combattants, le Congrès se prononce contre l'extension de la carte actuelle, il demande que les comités départementaux procèdent avec rapidité à l'examen des dossiers de révision, que la liste des titulaires soit affichée dans les mairies; il proteste contre le retrait massif des cartes à plusieurs unités territoriales qui furent plus exposées que certains combattants.

Enfin, le Congrès revendique la personnalité morale du combattant qui leur permettra de siéger aux tribunaux de pensions, à la commission des emplois réservés, et à l'Office national des pupilles de la nation.

## Le rapport moral

M. Imbert, secrétaire général, présente un excellent compte rendu moral. On peut le résumer par ces phrases de conclusion:

« Notre Fédération, dit-il, n'a jamais fait et ne fera jamais de politique. Nous recherchons l'union fraternelle entre tous les A.C.D.F. »

« La gestion financière de la Fédération est excellente, avec une encaisse de 46.000 francs en chiffres ronds, produite exclusivement par les cotisations des membres. »

« La propagande a été efficace. Elle sera encore intensifiée, afin de faire du congrès qui aura lieu l'année prochaine à Cahors le plus formidable rassemblement des forces combattantes. »

« La mutuelle-retraite est en pleine prospérité. Tous les services de cette mutuelle sont assurés à titre purement bénévole. »

« La Fédération continuera à lutter par une propagande inlassable pour son programme auquel elle n'a rien à retrancher. »

« Tout pour le poilu, rien pour la resquille de l'arrière. »

## Discours de M. Pédelmas

Vivement applaudi, le président prend ensuite la parole pour exprimer les tendances et l'esprit du Congrès. Il rend compte d'abord du Congrès national de Sarlat qui témoigne son hostilité aux fraudeurs et aux mercantis profiteurs de la guerre. Il parle ensuite des pensions abusives, des veuves de guerre remariées, du cumul des pensions avec les traitements... Il dit qu'après avoir été les sauveurs du pays les combattants veulent être les meilleurs défenseurs de la paix.

Il constate que la voix des A.C. est entendue maintenant par les gouvernements. De Flaudin à Laval en passant par Bouisson, les ministères s'inspirent en matière de pensions de la doctrine combattante... Grâce aux militants, on va connaître enfin un peu d'assainissement, un peu de justice. Le pays ne doit pas être transformé en bureau de mendicité. L'opinion appuie l'action de la Fédération qui va continuer, ayant conscience que les anciens combattants sont les mandataires de la fraternité humaine.

Sur ce discours très chaleureusement applaudi le Congrès est déclaré clos.

Alors les anciens combattants se dirigent vers la salle du banquet.

## LE BANQUET

Ce n'était pas une petite affaire que de monter un banquet pour plus de 1.700 convives. Nos félicitations aux organisateurs qui se sont acquittés de cette tâche à la satisfaction de tous et nos compliments à M. Bizac, le réputé restaurateur qui a confectionné et servi un menu excellent, copieux et tout-à-fait digne de la réputation culinaire depuis longtemps acquise par Saint-Céré.

Les tables s'aligeaient sous un immense couvert bâché qu'on avait dressé face à l'école supérieure de garçons. Sur les poutres, des écussons portaient écrites des formules familières aux anciens combattants et des pancartes bien visibles indiquaient leurs places aux délégués de chaque section. Grâce à ces dispositions, la répartition des nombreux convives se fait sans difficultés et sans retard.

Au milieu se dresse la tribune aux harangues. Mais celle-ci ne servira pas. Malgré le micro qu'on y a disposé, il n'a pas été possible de faire fonctionner convenablement les haut parleurs. Ce que voyant on décide de les installer ailleurs.

Ils sont placés aux pieds de Canrobert où ils ressemblent à des bouches de canon. Le micro est installé aux fenêtres de l'hôtel David d'où vont parler les orateurs qui domineront la foule massée sur la place du Gravier. Passant de l'enceinte où avait lieu le banquet sur le forum, la réunion cesse ainsi d'être privée et, sans que les organisateurs du Congrès puissent s'en douter, cela va rendre possible une petite manifestation politique que certains éléments de Saint-Céré avaient préméditée.

M. Pédelmas, président de la Fédération, s'excuse de cette panne à laquelle on ne pouvait s'attendre. Pour rattraper le gros retard qui en est le résultat, les orateurs s'imposent une exceptionnelle brièveté.

M. le docteur Lacoste, de Livernon, doyen des Anciens Combattants, salue ses camarades et les exhorte à garder intact l'esprit de fraternelle solidarité plus nécessaire que jamais pour assurer le triomphe de leurs revendications d'intérêt général.

M. René Besse, député de Cahors, parle au titre d'ancien combattant. Il assure ses camarades du front qu'il reste entièrement dévoué à leur cause. Il n'a pas cessé de la défendre, il continuera.

M. de Monzie, député de Figeac,

prend ensuite la parole. Aussitôt quelques groupes de manifestants dispersés sur la place du Gravier et qui sont absolument étrangers aux associations d'anciens combattants déclenchent l'obstruction qu'ils avaient préparée.

Il s'agit là, de toute évidence, d'une manifestation politique montée par les éléments extrémistes de la région. Cris, sifflets à roulettes, clacksons, trompes d'autos sont leurs moyens d'expression et forment un charivari contre lequel les anciens combattants protestent violemment.

Mais M. de Monzie, qui est descendu du balcon, s'installe au milieu de la place, sur le toit d'une auto et là, malgré les efforts des obstructionnistes, il se fait entendre, rappelant son attitude à l'égard des anciens combattants. Ceux-ci l'applaudissent et l'acclament.

Puis M. Pédelmas, au nom de tous ses camarades, les congressistes, proteste contre la tentative d'obstruction qui vient de se produire. Les anciens combattants, dit-il, ne font jamais de politique. Ils sont absolument étrangers aux incidents qui viennent de se produire et qu'ils réprouvent de toutes leurs forces.

Très applaudi par la foule des congressistes, il développe ensuite les résolutions prises par le Congrès de Saint-Céré et termine en donnant à tous rendez-vous au grand Congrès national qui aura lieu en 1936 à Cahors.

Ainsi se termine cette belle journée, qui, malgré les incidents provoqués par quelques tribulations, laissera à Saint-Céré un excellent souvenir.

## La réunion préalable du Conseil d'administration

Samedi, veille du Congrès, le bureau de la Fédération du Lot s'était réuni à Saint-Céré pour préparer le Congrès dont nous venons de rendre compte.

Le Président Pédelmas fait l'exposé de l'action matérielle et morale de la Fédération depuis le dernier conseil d'administration. On examine ensuite les diverses résolutions adoptées au Congrès de Sarlat.

Un débat complet sur la question des pensions abusives s'établit avec le concours du docteur Lacoste, de MM. Pechméja, Mespoulet, Galtayrie, Roussilhes et de plusieurs autres délégués.

L'assemblée constate la carence du Parlement et du gouvernement dans l'application des textes votés sur la révision des pensions.

L'assemblée déclare que l'action de M. Rivollet au ministère des pensions a paru sur ce point absolument contraire aux déclarations de la Confédération nationale des A.C., ainsi que de l'esprit de la loi de révision.

Le Conseil étudie ensuite les questions des emplois réservés, puis la possibilité d'action civique de la Fédération des anciens combattants du front.

Il examine ses moyens d'action à l'égard des parlementaires, du gouvernement, en décidant les mesures à prendre lors des consultations électorales.

La méthode à suivre ne sera pas publiée afin de conserver à cette méthode une entière efficacité.

Preennent part au débat, MM. Galtayrie, Sénac et Vaysses.

L'assemblée aborde la question de la paix. Elle renouvelle son désir de conserver par tous les moyens la sécurité et la tranquillité acquises par quatre années d'efforts.

Elle rappelle à tous les gouvernements, quels qu'ils soient, que les anciens combattants sont plus qualifiés que quiconque pour évaluer les misères et les souffrances causées par la guerre et leur seule lueur d'espoir durant la tourmente passée était la conviction d'éviter aux enfants des combattants le retour d'une pareille catastrophe.

L'assemblée invite le bureau de la Fédération à prendre contact avec les anciens combattants allemands afin de se faire une opinion aussi exacte que possible sur les idées et les aspirations de l'Allemagne et de son chef Hitler.

Puis on s'en remet au Congrès du lendemain.

## Rallye-ballons

Voici la deuxième liste des gagnants du rallye-ballons du 9 juin: Numéros 571, à Mlle Y. Contet, trouvé à Cazillac-Martel (Lot); — 61, à M. Caudé, trouvé à Euzé, Cne de St-Fortune (Corrèze); — 728, à Mlle Sabré, trouvé à Lavalie par Corrèze (Corrèze); — 563, à Mlle Gleygues, trouvé à Allonge, Cne de Veix, par Treignac (Corrèze).

Un second rallye a été organisé dimanche 16 juin, dans la cour de l'hôpital de Cahors, à la grande joie des petits orphelins de l'Hôpital, des Dames de Vaylats, des Dames de Nevers, des Dames Noires et des Franciscaines.

## CAHORS

### LE TEMPS ET LA PECHE

Le mois de juin 1935, comme mai, n'est pas aimable! Vendredi soir, un violent orage a éclaté sur Cahors et la région. Eclairs, tonnerre, vent, grêle, pluie, rien ne manqua.

Dans la nuit de samedi, le tonnerre se fit encore entendre, et la pluie arrosa la ville dans la matinée. Par-charivari contre lequel les anciens combattants protestent violemment.

Du coup, la lourde température des jours précédents fut brusquement rafraîchie.

Mais dans trois jours, le 21 juin, l'été arrivera, et avec lui, la Saint-Jean, et les... prunes!!!

Que nous réserve cet été? Espérons qu'il sera meilleur que le printemps.

Quoi qu'il en soit, on ne peut se réjouir de la température actuelle. Le mécontentement est général. Il faut entendre, à ce sujet, les braves pêcheurs à la ligne.

Dimanche, c'était jour d'ouverture de la pêche dans le Lot et inutile de dire que les fervents de la gaule s'étaient rendus sur les berges de notre belle et poissonneuse rivière.

De Cahors à Savannac et bien au-delà, de Cahors à Labéraudie, et encore plus loin, les « canahères », alignées sur les rives étaient surveillées — et comment donc! — par leurs propriétaires.

Eh! bien, le retour de ces braves amis ne fut pas aussi triomphal qu'on espérait. Le poisson n'avait pas répondu aux appâts!

Et pourquoi? Pourquoi? déclarait un pêcheur, à cause du temps: « Vous comprenez que vendredi, samedi, l'orage a éclaté et que le tonnerre a fait un vacarme épouvantable. Croyez-moi, le poisson n'aime pas ça! Et on n'a rien pris. Mauvais temps, mauvaise pêche! »

Soit! Ce brave pescifai a certainement raison, ce qui confirme ce que tous les Cadurciens savent, constatent que le mois de juin, comme le mois de mai peut être marqué d'une pierre noire!

Espérons en des jours meilleurs! Dam! comme disait un pescifai: Après la pluie, vient le beau temps! Le plus tôt possible serait le mieux, n'est-ce pas?

L. B.

## LE MONUMENT AUX MORTS

Le Comité du Monument aux Morts vient de dresser la liste des noms des enfants de Cahors « morts pour la France » qui figureront sur les plaques de marbre du monument à élever sur la place Thiers.

Seuls, les noms des militaires morts au cours de la guerre, c'est-à-dire entre le 2 août 1914 et le 24 octobre 1919 et dans les conditions prévues par la loi du 28 février 1922 qui règle le droit à la mention « mort pour la France » sur les actes de décès, sont appelés à figurer sur cette liste.

En effet, ne peuvent figurer sur le Livre d'Or, qui doit être remis au Panthéon que les militaires qui sont nés à Cahors ou qui résidaient à la mobilisation et qui ont été tués à l'ennemi, sont morts de blessures ou de maladies contractées en service commandé ou des suites d'accidents survenus en service en temps de guerre.

Cette liste, qui comprend 355 noms, vient d'être déposée au Secrétariat général de la Mairie, où les familles intéressées sont priées de passer dès que possible pour vérifier le nom et faire, le cas échéant, toutes observations utiles.

Aucune réclamation ne sera plus admise après le 25 juin prochain, date à laquelle la liste sera irrévocablement arrêtée, pour être remise au sculpteur.

## CONFÉRENCE PUBLIQUE

On nous communique: La Chambre de Commerce de Toulouse organise, avec l'aide des Chambres de Commerce de la 9<sup>e</sup> région économique, une campagne de propagande en faveur de l'enseignement commercial, sous la forme de conférences données par M. Touzet, Directeur de l'Ecole Supérieure de Commerce de Toulouse.

Le mardi 18 juin, à 20 h. 30, M. Touzet donnera, à l'hôtel de la Chambre de Commerce de Cahors, une conférence sous le titre: « L'avenir de nos enfants ».

La Chambre de Commerce de Cahors invite MM. les commerçants à assister nombreux à cette conférence.

## Hypothèques

Notre compatriote, M. Bouquié, ancien commis auxiliaire d'hypothèques, à Cahors, ancien commis des hypothèques, 4<sup>e</sup> classe, à Bonneville, (Hte-Savoie) en non activité pour service militaire, est nommé commis des Hypothèques de 4<sup>e</sup> classe, à Nantes. Nos bien vives félicitations.

## PALAIS des FÊTES

MERCREDI 19, JEUDI 20, SAMEDI 22 DIMANCHE 23 (à 21 heures) DIMANCHE (matinée à 15 heures) Kate de Nagy et Jean-Pierre Aumont

## Un jour viendra

Une délicieuse comédie pleine d'entrain et de gaieté

## Cinquanteaire de Victor Hugo

Lundi les élèves des établissements secondaires et primaires laïques de Cahors ont commémoré le Cinquanteaire de la mort de V. Hugo, au Palais des Fêtes, en matinée et en soirée.

Un programme, composé des œuvres de V. Hugo, a été exécuté par les élèves des divers établissements.

Tout d'abord, l'Orchestre, dirigé par M. Gustave Barreau, accompagné au piano par Mme G. Barreau, a joué une marche, puis les élèves du Lycée et ceux de l'Ecole normale ont chanté le chœur « Ceux qui pieusement sont morts pour la Patrie. »

Mlle Marcelle Brandiseau a interprété « Eclairci » et Mlle Jeanne Dayre, de l'Ecole normale de filles, « Booz endormi ».

MM. Pagès, du Lycée Gambetta, dans « Crépuscule », et Garrigou, dans « Dolorosa », ont été très appréciés.

On a fort applaudi M. Ouvriou, du Lycée Gambetta, qui a chanté avec art quelques œuvres de V. Hugo.

Mlles Salgues et Méric, du Lycée Clément-Marot ont été l'objet de vifs bravos en interprétant « la Rose de l'Infante », ainsi que Mlle Rulhié, qui a débité avec talent les « Djinns » et le « Pot Cassé ».

M. Monzat, de l'Ecole normale d'instituteurs a dit avec talent « Jeanne au pain sec », puis le chœur des élèves du Lycée et de l'Ecole Normale a interprété de belle façon « Chanson d'ancêtre ».

La soirée a été terminée par l'« Hymne des Enfants », chanté par les élèves de toutes les écoles.

Nous félicitons les organisateurs de cette belle soirée ainsi que les jeunes interprètes et les dévoués musiciens qui, sous la direction du maître G. Barreau, ont prêté leur gracieux concours.

## Lycée Clément-Marot

L'Association des anciennes élèves du lycée Clément-Marot remercie vivement la population cadurcienne d'avoir assisté à la Kermesse organisée le 2 juin au profit de l'Œuvre des Sabots. Malgré les mauvais temps, grâce à la générosité des nombreux visiteurs, le succès a couronné les efforts des membres de l'Association et les enfants nécessités de la ville pourront trotter cet hiver avec de bon et chauds sabots. Que tous ceux qui se sont intéressés à notre Œuvre trouvent ici nos plus sincères remerciements.

## P.T.T.

M. Delmas, commis principal à Orléans, est nommé à Cahors.

M. Massol, commis principal à Bar-le-Duc, est nommé receveur de 5<sup>e</sup> classe à Lalbenque.

M. Escarcel, commis principal à Paris, est nommé receveur de 5<sup>e</sup> classe à Castelnaud-Montrastier.

Mme Colins, dame employée à Paris, est nommée à Cahors.

Mme Lannes, dame employée à Bordeaux, est nommée à Cahors.

Mme Cazabon, dactylographe à Paris, est nommée à Cahors (à la direction).

## REMERCIEMENTS

On nous prie d'insérer: Les religieuses de la Miséricorde et les Dames patronesses de l'œuvre du Refuge remercient vivement la population cadurcienne de la sympathie généreuse dont elle leur a donné le précieux témoignage à l'occasion de la vente de charité de dimanche dernier.

Elles doivent aussi une profonde reconnaissance à MM. les hauts fonctionnaires et employés de l'Administration des Tabacs, qui mirent à la disposition de l'œuvre et avec une bonne grâce parfaite, les immenses salles de leur bel établissement.

Qu'ils veuillent bien trouver ici, de la part de leurs obligées, l'hommage d'une sincère gratitude.

## Accident du travail

M. Pierre Soulié, sous-chef de canton du P.-O. à Sept-Points, demeurant à Cahors, a été blessé à la main par suite du glissement d'un lorry, qu'il portait avec trois manœuvres.

12 jours d'incapacité de travail.

## Chute de bicyclette

M. Monméja, employé à Villefranche-du-Prigord, a fait une chute de bicyclette. Relevé sans connaissance par des passants, il a été transporté à l'hôpital de Cahors. Son état est assez grave.

## Auto contre un trottoir

Une auto traversait le bourg du Vigan au moment où M. Faure, forgeron, sortait sa voiture du garage.

Le chauffeur, voulant éviter cette voiture, donna un coup de volant si brusque que l'auto alla heurter la bordure du trottoir.

Sous le choc, les glaces de l'auto furent brisées et les occupants furent blessés à la figure par des éclats de verre.

## EDEN

CETTE SEMAINE MERCREDI, JEUDI, SAMEDI DIMANCHE (en soirée) DIMANCHE (matinée)

## Deux grands films parlants

## Si j'avais un million

Film interprété par 14 grandes vedettes et réalisé sous la direction de 7 metteurs en scène.

## Une faible femme

charmante comédie AVEC Meg Lemonnier et André Luguet

Association des retraités civils et militaires du Lot

On nous prie d'insérer : L'Union départementale confédérée du Lot invite les membres de l'Association des retraités du Lot à assister à une conférence qui aura lieu, au Théâtre de Cahors, le 23 juin prochain, à 16 heures.

Collision

Une fourragère du 16<sup>e</sup> tirailleurs sénégalais, attelée de deux chevaux, descendait vers la gare, lorsque les chevaux s'emballèrent et la voiture alla heurter une auto qui était stationnée devant la maison de M. le docteur de Nazaries.

Accident mortel

Samedi soir, vers 9 heures, M. Denis Delmas, de Saint-Cirq, réparait sa bicyclette au bord de la route, près de Caussade, lorsqu'arriva une moto pilotée par M. Blanc, garagiste. La moto heurta M. Delmas et M. Blanc fut précipité sur le sol, avec violence.

M. Delmas a eu une fracture de la jambe et du poignet. Il a été transporté à l'hôpital de Montauban. M. Blanc, âgé de 27 ans, a été transporté à l'hôpital de Cahors où il a succombé vers 3 heures.

M. Albert Lescure, 32 ans, ouvrier au chantier des Traverses à Biars, rentra en moto à son domicile, à Bretenoux, lorsque la moto dérapa. M. Lescure fut précipité contre un arbre. Il tomba sur la route. Quand on le releva, il était mort.

Cinq de moins !

M. Conquet, restaurateur aux Vitarelles (commune de Montfaucon), a capturé 5 renards. Bon débarras pour les poulaillers de la région.

La foudre

Pendant l'orage qui a éclaté vendredi soir sur Cahors, la foudre est tombée sur l'immeuble de M. Espéret, propriétaire aux Mazuts (commune d'Arcambal). Les dégâts sont assez importants.

Foire du 15 juin 1935

La foire du 15 juin a été peu importante. Voici les cours :

Le foirail aux bouffis était nul, ainsi que le foirail aux moutons. Marché : poulets, 5 fr. 50 ; poules, 4 fr. ; lapins, 2 fr. ; canards, 4 fr. 50 la livre ; pigeons, 12 fr. la paire ; œufs, 3 fr. la douzaine. Chevreux, 3 fr. 50 le kilo ; oisons d'élevage, 25 à 30 fr. ; canards mulars, 20 à 22 fr. ; canards communs, 10 à 13 fr. la paire.

Les Sports

La Boule Cadurcienne

Les membres membres actifs de la Boule cadurcienne sont priés de se rendre à la réunion générale qui aura lieu jeudi, 20 juin, à 20 h. 30, au café du champ de Mars en vue de la formation des quadrettes devant participer au concours préfédéral du 23 courant.

TENNIS CLUB CADURCIEN

Comme les années précédentes, le Tennis-Club Cadurcien fera disputer, du 1<sup>er</sup> au 10 juillet 1935, sur son terrain du Parc A, Tassarot, le Tournoi de tennis de « l'Echo de Paris ». Cette compétition est ouverte à tous les joueurs non classés par la Fédération française de Lawn-Tennis. Elle comportera deux catégories : simples dames et simples messieurs. Ce Tournoi, doté de nombreux prix a obtenu chaque année un vif succès et nous sommes persuadés que tous les joueurs cadurciens et lotois ne manqueront pas de participer à cette belle épreuve.

Les engagements sont reçus, dès aujourd'hui, jusqu'au 29 juin inclus, au siège du Tennis-Club Cadurcien, café Tivoli, Cahors. Le droit d'engagement est fixé à 4 francs par joueur. — Le Comité.

Arrondissement de Cahors

Castelnau-Montratrier

Notre nouveau receveur des postes. — M. Escarel, contrôleur principal de la ligne Paris-Cherbourg, vient d'être nommé receveur du bureau de poste de Castelnau-Montratrier. Nous souhaitons la meilleure bienvenue à notre nouveau receveur qui prendra son service le 21 courant.

Nos tarifs d'éclairage électrique.

Dans sa séance du 27 avril dernier le Syndicat d'Électrification du Sud du Lot vota, sur la proposition de M. Mazelié, délégué du Conseil municipal de Castelnau-Montratrier, une motion relative à l'intervention des pouvoirs publics auprès de la Société Pyrénéenne pour obtenir l'abaissement des tarifs d'éclairage électrique.

M. l'ingénieur en chef du Génie rural est en pourparler avec les représentants de la Pyrénéenne et nous espérons que l'abaissement qui s'impose nous sera bientôt accordé. Il est impossible de supporter plus longtemps les tarifs prohibitifs qui nous sont imposés.

Les Conseils municipaux des communes éclairées devraient intervenir auprès des parlementaires pour qu'ils votent, sans délai, le projet de loi déposé par plusieurs sénateurs au nombre desquels figurent MM. Fontanille, Garrigou et Loubet. Ce projet supprime la prime fixe, le minimum de consommation, il réduit le prix du kw. et ramène à 0 fr. 75 la location mensuelle des compteurs de 1 à 10 ampères et à 1 fr. celle des compteurs de plus de 10 ampères.

L'éclairage des écartés doit également être assuré dans le plus bref délai possible ; l'intérêt de nos agriculteurs l'exige.

Labastide-du-Vert

Camion dans le fossé. — Un ouvrier de M. Deviers, négociant en vins, pilotait un camion, chargé de vin, qu'il gara trop près du fossé de la route. Tout à coup, le camion glissa dans le fossé et tout le vin fut répandu sur la route.

Cabrerets

Obsèques. — Samedi ont été célébrées les obsèques de Mme veuve de Belcour, décédée à l'âge de 85 ans, dans sa propriété de la Pescalerie. Nous adressons aux familles Edouard de Belcour, Gervaise, docteur de Belcour, nos sincères condoléances.

St-Laurent-Lolmie

Incendie. — Samedi matin, un incendie a éclaté dans la grange de M. Soullignac. Malgré les efforts des voisins, tout a été détruit. Les pertes sont élevées.

Duravel

Démonstration de taille. — L'office agricole départemental en collaboration avec les chemins de fer P.-O.-Midi, donneront, le mercredi 19 juin, de 8 h. à 11 h., une démonstration de taille et d'entretien des arbres fruitiers dans le verger de M. Froment, propriétaire à la Rive ; M. Baquié est le moniteur délégué. L'inspecteur divisionnaire des Services centraux, chef du Service agricole des réseaux susnommés fait un pressant appel aux agriculteurs pour qu'ils se rendent le plus nombreux possible à cette séance qui les intéresse particulièrement.

St-Cirq-Lapopie

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Grinval, menuisier-ébéniste, décédé à l'âge de 67 ans. Ses obsèques ont été célébrées au milieu d'une nombreuse assistance qui a témoigné de vives sympathies à la famille à laquelle nous adressons nos sincères condoléances.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni jeudi, sous la présidence de M. Besombes, 1<sup>er</sup> adjoint, remplaçant M. Loubet, sénateur-maire absent.

La prorogation du tarif et du règlement de l'octroi pour 1936 fera l'objet d'une étude de la Commission spéciale dans une prochaine réunion. Cette même Commission devra examiner la question des taxes de stationnement et des droits de place.

Le budget de l'exercice 1936, présenté par le Service vicinal, est approuvé. La liste de proposition pour la nomination des classificateurs des Contributions directes en 1935 est arrêtée.

La dépense pour l'Assistance médicale gratuite du 2<sup>e</sup> semestre 1934 est approuvée.

Le Conseil municipal adopte le principe d'un emprunt à la Caisse des dépôts et consignations pour couvrir les dépenses de construction d'une maison d'école des filles et d'un hôtel des Postes. Tous les détails en seront arrêtés au cours d'une prochaine réunion.

Avis favorable est donné à plusieurs demandes d'assistance aux femmes en couches et il est statué sur des demandes d'admission à l'Assistance médicale gratuite.

A la suite d'un exposé fait par le Président sur le projet de création d'une base d'aviation, une Commission spéciale est nommée en vue d'un examen approfondi de cette question.

Enfin il est décidé que la Commission des Travaux publics devra, au cours d'une prochaine réunion, examiner les travaux faisant partie du programme projeté et établir une liste de classement pour fixer dans quel ordre ils pourront être exécutés.

Concours de pêche. — Le concours interrégional de pêche à la ligne aura lieu le 21 juillet prochain. Le Comité de la Gaule Figeacoise peut annoncer que cette manifestation aura une grande importance. De nombreux prix seront mis en compétition.

Concert. — Voici le programme du concert qui sera donné jeudi 20 juin, de 21 h. à 22 heures :

- 1<sup>o</sup> Strasbourg, marche, Andrieu ; 2<sup>o</sup> Une Journée à Vienne, ouverture, Suppé ; 3<sup>o</sup> Boléro pour clarinettes, Blémant ; 4<sup>o</sup> Les Mousquetaires au Couvent, fantaisie, Varney ; 5<sup>o</sup> Miralda, valse, Bosc.

Glanes

Chute. — M. Ricros, menuisier-charpentier, était occupé à la construction d'un garage pour auto chez M. Bagou, lorsqu'il glissa sur la charpente et tomba. Dans la chute, il a eu plusieurs côtes enfoncées, M. le Docteur Ayrolles a réduit la fracture.

Assier

Obsèques. — Ces jours derniers ont été célébrées les obsèques de M. Albert Raffy, administrateur de l'Economat du Centre de la succursale d'Assier. Une foule nombreuse a suivi le convoi funéraire du regretté disparu, dont nous prions la famille de vouloir bien trouver, ici, l'expression de nos sincères condoléances.

Espédaillac

Les orages. — Vendredi soir, vers 20 heures, un orage a éclaté sur notre commune et les environs. Pendant plus d'une heure, les éclairs se succédaient, accompagnés d'une pluie abondante.

A Quissac, situé à 4 km. d'Espédaillac, la foudre est tombée sur la grange appartenant à M. J. Lafon, négociant en bois, provoquant ainsi un violent incendie. La grange et la partie supérieure de la maison ont été la proie des flammes. Les pertes sont très élevées.

On signale également qu'à Flaujac la foudre est tombée sur une grange tuant une vache.

Grèzes

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de M. André Cadrieu, mutilé de guerre, décédé à l'âge de 42 ans. Nous adressons à la famille nos bien vives sympathies et nos sincères condoléances.

St-Simon

La foudre. — Au cours du dernier orage, la foudre est tombée sur une

grange appartenant à M. Capelle. Une vache a été tuée et un commencement d'incendie a eu lieu, mais il a été rapidement éteint.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

La foire. — Cours moyens pratiqués à la foire du 15 juin 1935 : bœufs de boucherie, 130 à 160 fr., les 50 kilos ; bœufs de travail et d'élevage, 110 à 140 fr., les 50 kilos ; moutons de boucherie, 3 à 4 fr. ; agneaux de boucherie, 4 à 5 fr., le kilo ; porcs de charcuterie, 130 à 150 francs, les 50 kilos ; porcelets, 60 à 90 fr., la pièce ; poulets de grain, 5,50 à 6 fr. ; poules, 3 fr. 75 à 4 fr. ; canards, 3 à 4 francs ; dindes, 3 à 4 fr. 50 ; lapins, 1 fr. 50, à 2 fr. ; chevreux, 2 fr. 50 à 2 fr. 75, le tout la livre ; oisons, 18 à 25 fr. ; cannetons, 8 à 14 fr., le tout la paire ; avoine, 23 à 24 fr., le sac de 80 litres ; plants de choux, 1,50 à 3 fr., le paquet ; asperges, 5 fr., la boîte de un kilo ; cerises, 1 fr. 50, la livre ; petits pois, 1 fr., la livre ; artichauts, 1 fr., la tête.

Prochaine foire, 30 juin.

Véloce-Club Gourdonnais. — Inauguration du Véloclub du Parc des Sports. Le 14 juillet prochain aura lieu, à Gourdon (Lot), l'inauguration du nouveau vélodrome, avec la participation des as bien connus : Boucheron, Mouton, de Martini, Bresciani, etc. Les régionaux désirant y prendre part sont priés de se mettre en rapport de suite avec M. Jean Guyon, directeur, à Gourdon (Lot).

Alvignac

Accident d'auto. — Samedi matin, l'auto de M. Barrat, propriétaire à Thégra, a heurté l'auto d'un touriste, demeurant à Paris. M. Barrat a été blessé à la figure peu gravement.

Meyronne

Accidents d'autos. — Dimanche soir, M. Delcayre, J.-Bte, maire de Meyronne, eut une panne de lumière à son auto au lieu dit la Croix-du-Mal-Perdu. La route faisant un léger coude à cet endroit et trompé par l'obscurité, il dévala dans un champ de blé en contrebas. L'auto fit plusieurs tours sur elle-même et retomba sur ses roues. A l'aube, quelques voisins aidant, l'auto fut remise en marche et remonta sur la route pour regagner son garage par ses propres moyens. Le conducteur n'eut aucun mal, mais l'auto eut ses vitres brisées et les garde-boue emboutis.

Peu de jours auparavant, le même cas s'était produit à la voiture de M. Lafon, boucher à Rocamadour qui, par suite du manque subit de lumière, ne put continuer à suivre droit le chemin étroit dans lequel il s'était engagé à la Croix-des-Molles, et, s'arrêtant net, eut son auto à cheval sur un mur de soutènement, les roues de droite tournant dans le vide. Des voisins, témoins de l'accident, calèrent l'auto avec des poutres et le lendemain avec des cordes et des palans réussirent après quelques efforts à la remettre sur le chemin.

La voiture n'eut aucun mal, mais le conducteur eut une grosse émotion.

REMERCIEMENTS

Madame Edouard BION et ses enfants, Les familles BION, COUESLANT, GARNAL et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie au sujet du grand deuil qui les a frappés en la personne de Monsieur Edouard BION Pasteur de l'Eglise Réformée Ancien Aumônier Militaire

AVIS DE NEUVAIN

Madame Veuve GAGNAYRE et toute sa famille vous prient de vouloir bien assister à la messe de neuvaine qui sera célébrée vendredi 21 juin, à 7 h. 30, en l'Eglise Cathédrale pour le repos de l'âme de :

Monsieur Emile GAGNAYRE

LA PHOSPHODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée Remplace l'Huile de foie de Morue

PRIX DU FLACON : 15 francs

Un seul médicament de Flacon

GRANDEUR UNIQUE

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

ayant pour but d'établir leur parfait état de validité physique.

Les inscriptions seront reçues du 1<sup>er</sup> août au 15 septembre 1935, à l'Administration de l'Assistance Publique, 3, avenue Victoria (Sous-Direction du Personnel, 2<sup>e</sup> bureau).

Le traitement de début à la sortie de l'Ecole des Infirmières est actuellement de 13.440 fr. (y compris l'indemnité de résidence).

Mouvement des vins

Voici le mouvement des vins dans le Lot pendant le mois de mai 1935 : Quantités de vins enlevées des chais des récoltants : 16.386 hectolitres.

Quantités de vins soumises au droit de circulation : 13.945 hectolitres. Stock commercial existant chez les marchands en gros : 10.853 hectolitres.

Marché du travail

La situation du marché du travail dans le Lot, pendant la semaine du 3 au 8 juin 1935, a été la suivante :

Nombre de placements locaux à demeure : 5 hommes, 2 femmes. Interlocuteurs : 8 hommes, 2 femmes. En extra : 1 homme. Demandes d'emploi non satisfaites : 4 femmes. Offres d'emploi non satisfaites : 2 hommes. Le fonds de chômage secourt 1 homme.

DÉPÊCHES

A la Havane

De la Havane. — En moins de 48 heures, trois riches cubains ont été tués, sous menaces de mort, l'ordre de livrer à la « bande des ravisseurs de millionnaires », 100.000 dollars. Des personnages consulaires ont été arrêtés comme suspects.

A la Chambre

De Paris. — La Chambre a tenu, ce matin, une séance de pure forme pour procéder à la validation des désignations, par groupes, de ses grandes Commissions permanentes. Avant la levée de la séance, M. Archer, le successeur de Philibert Besson, a présenté quelques observations à propos du travail parlementaire.

Record de parachutistes

De Moscou. — 6 femmes parachutistes se sont lancées, ensemble, dans le vide d'une hauteur de 7.035 mètres, sans appareil d'oxygène, établissant un nouveau record mondial féminin.

REMERCIEMENTS

Madame Edouard BION et ses enfants, Les familles BION, COUESLANT, GARNAL et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie au sujet du grand deuil qui les a frappés en la personne de Monsieur Edouard BION

AVIS DE NEUVAIN

Madame Veuve GAGNAYRE et toute sa famille vous prient de vouloir bien assister à la messe de neuvaine qui sera célébrée vendredi 21 juin, à 7 h. 30, en l'Eglise Cathédrale pour le repos de l'âme de :

Monsieur Emile GAGNAYRE

LA PHOSPHODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée Remplace l'Huile de foie de Morue

PRIX DU FLACON : 15 francs

Un seul médicament de Flacon

GRANDEUR UNIQUE

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

« Je souffrais de sciatique... »

...et de douleurs rhumatismales aiguës qui m'étaient très douloureuses. Je n'arrivais pas à me calmer malgré différents traitements que j'avais effectués ; je viens vous informer que grâce à la cure de vos cachets Gandol j'ai obtenu un grand soulagement. C'est parce qu'ils arrêtent la surproduction de l'acide urique que les cachets Gandol agissent mieux que tout autre traitement : 12 fr. 75 pour dix jours. Ttes Phies et Phie Orliac, à Cahors.

Suivez les conseils de votre docteur... BUVEZ DU VIN

mais consommez avant tout des vins sains, collés, pasteurisés, dépollués en un mot de tout produit nocif, d'origine sulfatée. Vente en bouteilles estampillées ou fûts chez les épiciers. A défaut chez

BORDERIES à Cahors

MACHEIX, Dépositaire 17, rue du Rempart, Tél. 384.

ON DEMANDE Bon ouvrier boulanger

Bonnes références S'adresser au Bureau du Journal

ON DEMANDE Une bonne pour Café-Restaurant

S'adresser : Bureau du Journal

ETUDE

DE Maître Jean CAZES AVUÉ à CAHORS Successeur de M<sup>r</sup> DIDIER et HUARD 41, Boulevard Gambetta

Assistance Judiciaire du 15 mai 1935

EXTRAIT

D'UN

JUGEMENT DE DIVORCE

D'un jugement contradictoirement rendu par le Tribunal Civil de Cahors, le dix-sept janvier mil neuf cent trente-cinq, enregistré entre Monsieur VINCENT Guillaume, journalier, demeurant à Saint-Henri, commune de Cahors, époux de la dame Raymonde PETIT, sans profession, demeurant à Cahors, rue Saint-James. Il appert que le divorce d'entre les époux VINCENT-PETIT a été prononcé au profit du dit VINCENT et aux torts et griefs de la dame PETIT. Pour extrait certifié conforme par l'avoué soussigné, à Cahors, le 15 juin 1935. J. CAZES.

ETUDE

DE Maître Jean CAZES AVUÉ à CAHORS Successeur de M<sup>r</sup> DIDIER et HUARD 41, Boulevard Gambetta

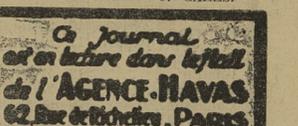
A. J. Décision du 15 février 1935

EXTRAIT

d'un

JUGEMENT DE DIVORCE

D'un jugement contradictoirement rendu par le Tribunal Civil de Cahors, le vingt-huit février mil neuf cent trente-cinq, enregistré, entre Madame Marie CABESSUT, épouse BOURDARIE, négociant à Mercuès (Lot), avec lequel elle est domiciliée de droit à Mercuès, mais résidant en fait à Toulouse, allées Jean-Jaurès, et le dit BOURDARIE Camille. Il appert que le divorce d'entre les époux CABESSUT-BOURDARIE a été prononcé au profit de la dame CABESSUT et aux torts et griefs du mari. Pour extrait certifié conforme par l'avoué soussigné, à Cahors le 15 juin 1935. J. CAZES.



DES CRIS... AU CLAIR DE LUNE

PAR OLIVIER DUVERGER

Ils s'étaient compris. Simon confirma ses erreurs, omettant le final de statue et traduisant l'accent tonique du mot convaincu en l'écrivant « convainqu ». Les deux copies achevées, le doute n'était plus permis. Les mêmes erreurs aux mêmes mots, une telle similitude d'écriture qu'elle sautait aux yeux des moins avertis, accusaient le jardinier. Julien vit avec étonnement son camarade pâlir à la question du Procureur : — Pourquoi avez-vous écrit cette lettre au duc de Berwickland ? Comme le misérable hésitait, le magistrat insista : — Allons parlez ! Vous ne pouvez pas pas nier que c'est vous qui avez écrit ces lignes ! Alors pourquoi ne répondez-vous pas ? Le malheureux murmura : — Que voulez-vous que je vous dise Monsieur le Procureur ? — La vérité sur les raisons qui

vous ont poussé à écrire cet infâme billet. — Je le regrette ! — Il est trop tard ! Le mal est fait. Par votre faute le duc est mort ! — Je ne pouvais le prévoir ! — Quel but poursuiviez-vous donc en lui adressant ce papier ? — Lui rendre service ! — Drôle de service ! Vous l'avez envoyé à la mort. — Je ne le savais pas. — Vous pouviez bien prévoir qu'en recevant votre lâche avertissement le Duc ne manquerait pas d'accourir au jardin, voir ce dont il s'agissait. Au fait de quoi s'agit-il ? Voulez-vous nous le dire ? — Mademoiselle trompait honteusement Monsieur le Duc. — Le Docteur Pascal s'indigna : — Vous êtes un misérable d'accuser ainsi Mademoiselle de Seillon. — Je dis la vérité. — Le Procureur intervint : — En admettant votre sincérité ; vous n'avez pas à vous occuper de la conduite de Mademoiselle de Seillon. Personne, je le suppose, ne vous avait chargé de la surveiller, n'est-ce pas ? — Non personne. — Alors pourquoi, je vous le demande encore, pourquoi vous êtes-vous mêlé d'une histoire qui ne vous regardait pas ? — ... — Vous ne voulez pas répondre ? — Je n'ai rien à dire.

— Soit. Puisque vous voulez taire le motif de votre dénonciation dont vous venez de voir le tragique résultat n'en parlons plus. J'espère toutefois que vous aurez à cœur de réparer dans la mesure du possible le mal que vous avez fait en nous donnant le nom du meurtrier. Vous ne pouvez l'ignorer. — Je le connais en effet. — Le Docteur Pascal s'efforça de cacher le mépris qu'il éprouvait pour tant de lâcheté. — Que vous avait donc fait cet homme pour lui en vouloir à ce point ! — Je n'avais aucune raison de lui en vouloir. — Alors pourquoi l'avez-vous dénoncé au Duc. — Parce qu'il le trompait. — Le médecin haussa les épaules. — Excusez-moi Docteur. Je comprends et partage votre indignation pour pareille félonie. Mais ce misérable se doit de nous livrer le nom de l'assassin de celui qu'il a lâchement envoyé à la mort. — Sans doute, Monsieur le Procureur mais la qualification d'assassin est peut-être un peu trop forte pour celui qui peut-être n'a fait que se défendre. Cet homme doit nous le dire. — Simon, vous avez entendu la question du Docteur Pascal. Répondez. Comment le drame s'est-il produit ? — Je l'ignore. — Le médecin ricana : — Je m'étonne que vous n'ayiez

pas eu la curiosité d'assister à l'entrevue que vous aviez si soigneusement préparée ! — J'en ai eu l'idée un moment, mais de peur d'être surpris, j'y ai renoncé. — C'est pourtant vous qui avez découvert le premier le cadavre du Duc. — Cela n'a rien de surprenant Monsieur le Procureur. Aux cris montant du jardin je pressentis le drame. Dès que Mademoiselle fut en sûreté dans sa chambre tout en allant ouvrir le portail à Monsieur le Docteur, je voulus me rendre compte de ce qui s'était passé près de la statue du Printemps. Avec effroi je ne trouvais plus que le corps étranglé de Monsieur le Duc. — Vous n'avez pas assez naïf je pense pour espérer rencontrer aussi son assassin ? — J'ignorai le drame, Monsieur le Procureur. Je ne pouvais me douter que le Duc et Monsieur... — Monsieur ?... Allons, un peu de courage, parlez, le nom. C'est bien le moins qu'après avoir indirectement peut-être mais indiscutablement provoqué le crime vous nous aidiez à découvrir l'assassin. — Julien l'encouragea : — Dis-le donc ! Cela ne peut que te servir. — Le Commissaire ajouta : — D'autant plus que votre silence pourrait se retourner contre vous. Simon eut un mouvement de révolte.

— On ne pourrait pas me faire un grief de ne pas devenir un délateur. — Devenir est un terme impropre. Mieux aurait valu ne jamais l'être. Vous avez commencé, vous pouvez continuer. Votre silence pourrait, je vous le répète, s'interpréter contre vous. Ne nous avez-vous pas menti jusqu'à présent ! — Menti ? En quoi ? — En attribuant de toutes pièces un amant imaginaire à Mademoiselle de Seillon. — Malgré son abatement Simon protesta : — Oh ! Monsieur le Commissaire, pourquoi aurai-je hier soir glissé ce billet dans le pardessus de Monsieur le Duc si cet homme n'existait pas ? — Pourquoi ? Pour attirer le malheureux dans un guet-apens et l'assassiner par surprise. — L'assassiner ! Moi ! — Emporté, Monsieur Polliat se trahit : — Oui, vous et peut-être votre camarade Julien. — Ce dernier eut un sursaut d'indignation : — Moi ! de quoi ? Qu'est-ce qu'on me reproche ! — Le Procureur intervint : — On ne vous reproche encore rien mon garçon, mais cela pourrait venir. L'attitude de votre camarade autorise toutes les suppositions. Voyons il a un moyen pour se disculper et il s'y refuse. Soit. On va vous emmener tous les deux au dé-

pôt et de là à la prison. Vous pourrez y réfléchir à loisir. Julien furieux se fâcha tout rouge : — Me conduire à la prison ! Moi ! Qu'ai-je fait pour m'accuser ! Je suis un honnête homme ! Moi. — Prenez-vous en à votre camarade ! Qu'il nous donne le nom de cet homme et vous ne serez pas inquiété. Julien se tournant vers Simon : — Dis-le donc ce nom si tu le sais et qu'on nous laisse tranquilles ! J'en ai assez moi d'être traité comme un criminel ! Tu as écrit cette lettre, supportes-en seul les conséquences, sans me laisser mêler à tes histoires ! Plus impressionné par la colère de son compagnon que par les paroles persuasives des magistrats, le jardinier se décida : — Eh ! bien, soit, je vais vous donner le nom de l'amant de Mademoiselle de Seillon. Mais promettez-moi que personne ne saura par qui vous l'avez appris. — Nous ne pouvons prendre cet engagement. Car Monsieur le Juge d'Instruction peut être amené à procéder à certaines confrontations au cours de son information. — Alors je ne dis rien. — Julien rugit : — Et tu me fais coffrer ! — Le Juge insista : — (A suivre).

